

Aux Fédérations,
Aux Plateformes de Concertations en Santé mentale ;
Aux Centres de références,
Bonsoir à tous,

Dans le cadre du Budget 2021 de la Région wallonne, Madame la Ministre Christie MORREALE a soutenu de nouvelles mesures :

- **Prolongation au 31 décembre 2021 des moyens complémentaires obtenus en avril dernier pour engager près de 141 professionnels de soins en santé mentale** afin de renforcer les SSM, SPAD, CMI, MSP, Centre de prévention du suicide. **4.170 000€** sont donc ajoutés pour prolonger ces moyens prévus initialement pour une période d'un an.
- **2021 verra le développement de 2 Centres de revalidation fonctionnelle pour un total de 2.600 000 € :** Répit pédiatrique (Liège) et CAPAL (Luxembourg)
 - Répit pédiatrique (Liège) L'objectif de ce projet est de prodiguer des soins palliatifs pédiatriques en comprenant une structure de répit médicalisée pour 8 à 12 enfants. Max 32 jours par an.
 - CAPAL (Luxembourg) Le projet a pour public cible des enfants et adolescents ayant un diagnostic d'autisme.
- **Création de 50 Nouvelles places d'Initiatives d'Habitations Protégées en Wallonie.**

Plan de relance Get up Wallonia : digitalisation des services de santé ambulatoires de type non-résidentiel

Dans le cadre du plan de relance Get up Wallonia ! le Gouvernement wallon s'est fixé, le 22 avril 2020, une feuille de route au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs locaux. Bien conscient que la période de confinement et la gestion de la reprise nécessitent le développement de services, notamment à distance et ce, via une utilisation plus importante d'outils numériques, **un budget de 3.200 000€** répartis entre 640 opérateurs a été dégagé pour fournir une aide forfaitaire de 5000€ aux services de santé ambulatoires de type non-résidentiel.

Concernant le secteur de la santé mentale ambulatoire de type non-résidentiel, voici le nom et le nombre de services/antennes qui bénéficieront rapidement de ce forfait digitalisation de 5000€ à 100% :

Concertations autour du patient psychiatrique	9
Centres de Télé-Accueil	5
CRF Ambulatoires (hors aide à la mobilité)	58
Soins Psychiatriques à Domicile (SPAD)	16
Services de santé mentale (SSM)	105
Services Assuétudes	26
Centre de Référence en Prévention du Suicide	1
Centre de référence en Santé mentale (CRESAM)	1
Cellules Mobiles d'Intervention (CMI)	7

Enfin, comme vous le savez, le Gouvernement wallon a lancé, le 9 octobre, une campagne de sensibilisation à la santé mentale (affichage, réseaux sociaux et spots radiophoniques) autour du nouveau site www.trouverdusoutien.be. Cette plateforme web s'adresse tant aux citoyens qu'aux professionnels de l'aide et du soin et leur permet de trouver du soutien en santé mentale à proximité de chez eux ou de leur lieu de travail. Nous accentuerons sa diffusion et je vous invite fortement à poursuivre cette diffusion au sein de vos secteurs, partenaires et collaborateurs respectifs.

Ces outils s'appuient sur les services et équipes de professionnels du secteur de la santé mentale récemment renforcés en Wallonie. Au sein de l'AVIQ, Madame Lucie Hubinon se charge de la mise à jour, je vous invite donc à poursuivre vos remarques et suggestions pour améliorer ce site à l'adresse suivante : lucie.hubinon@aviq.be

Cordialement



François Leclercq
Conseiller Cellule Santé
Santé mentale et Assuétudes

Cabinet de Christie Morreale
Vice-Présidente du Gouvernement wallon, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé,
de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes.

- 2, rue Kefer – 5100 Jambes
- +32 (0)81 234 180
- +32 (0)486 023 300
- francois.leclercq@gov.wallonie.be

